

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

DÉVELOPPER VOTRE TERRITOIRE PAR LE TOURISME À VÉLO

La Fédération à vos côtés !



Le vélo est une activité éco-durable et de liberté pour tous. Sa pratique associe les efforts physiques, les aspects intellectuels et culturels.

Le vélo est un facteur d'intégration, de santé et de cohésion sociale.

La Fédération est au coeur du développement de la randonnée à vélo, sous toutes ses formes, avec la gestion de la pratique du loisir et du tourisme.

Dans le cadre de sa délégation par l'État, elle est chargée de mettre en place toutes les actions nécessaires pour privilégier la pratique du vélo pour tous, en toute sécurité, dans le respect des autres usagers et de l'environnement. Elle développe l'activité touristique à vélo grâce à différents événements.

Elle propose un large éventail d'activités à l'exception de la compétition.

Forte de 120 000 adhérents et de 3 000 clubs, elle est reconnue d'utilité publique et délégataire par l'État pour " l'activité cyclotourisme ". Elle bénéficie également de l'habilitation tourisme* pour tous les séjours et voyages qu'elle propose.



NOS OBJECTIFS

- Encourager la pratique du vélo, accessible à tous sous toutes ses formes : vélo de route, VTT, gravel ou vélo à assistance électrique.
- Former les éducateurs, dirigeants et moniteurs.
- Agir pour une pratique du vélo en

toute sécurité sur l'ensemble du territoire français.

- Représenter et défendre les intérêts des cyclistes auprès des pouvoirs publics.
- Développer des infrastructures de qualité en accompagnant les territoires afin de proposer des itinéraires touristiques.

➤ Promouvoir les bienfaits du vélo sur la santé. Faciliter une pratique en famille.

- Renseigner les pratiquants sur les actualités, événements, itinéraires touristiques avec le magazine web *cyclotourisme-mag.com*, le site *veloenfrance.fr* et la revue mensuelle *Cyclotourisme*.

* N° IM094100034

AMÉNAGER

PLUS DE SÉCURITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'USAGE DU VÉLO !

La sécurité routière et la santé des cyclistes constituent deux des objectifs prioritaires de la Fédération.

Nous agissons **pour faire respecter scrupuleusement le Code de la route et le Code de la rue**, pour un comportement responsable de tous les usagers, cyclistes ou non.

Dans le domaine des aménagements cyclables, la Fédération agit par le biais d'une action publique d'information sur les contraintes et les dangers que rencontrent les cyclistes. Elle met tout en oeuvre pour participer aux objectifs de la Direction de la sécurité et de la circulation routières sur le plan national.



NOS ACTIONS

AUPRÈS DES LICENCIÉS

- › Une structure organisationnelle et fonctionnelle comprenant une **commission nationale Sécurité**, des délégués régionaux, des délégués départementaux, et plus de 3 000 délégués de club répartis sur l'ensemble de la France et en Outre-mer.
- › Un support pédagogique **Le Guide du délégué sécurité club** pour les aider dans leur fonction.
- › Un guide **Les Bons réflexes pour rouler en groupe** à destination de l'ensemble des clubs.
- › La mise en place d'outils de prévention adressés aux organisateurs d'événements pour informer leurs participants.



AUPRÈS DES AMÉNAGEURS

- › **La Charte cyclable** apporte les informations nécessaires pour des aménagements durables adaptés à la pratique du vélo.
- › L'accompagnement des collectivités par **notre réseau de délégués sécurité** pour des aménagements cyclables fiables, utilisables et donc utiles aux déplacements quotidiens.

UN CONTACT POUR VOUS AIDER

Denis Vituel,

Président de la commission Sécurité
06 71 67 98 16 - denis.vituel@ffvelo.fr

AUPRÈS DU GRAND PUBLIC

- › Des actions de prévention, de formation, pour toutes les tranches d'âges et pour tous les niveaux.
- › L'édition de dépliants **Les Bons réflexes pour tous** et **Les Bons réflexes pour voir et être vu à vélo** afin de rappeler les règles élémentaires pour bien rouler en toute sécurité.

PROTÉGER



LA SAUVEGARDE DES CHEMINS ET DES ESPACES NATURELS POUR UNE PRATIQUE DU VÉLO DURABLE.

Le vélo est un sport de nature, en particulier avec le VTT et le Gravel. Les cyclistes empruntent donc tous les chemins ouverts au public.

La Fédération est active pour maintenir une harmonie entre le respect de l'environnement et le développement de la pratique, particulièrement adaptée à la découverte du patrimoine naturel.

NOS ACTIONS

AUPRÈS DES AMÉNAGEURS ET DES ORGANISATEURS

- › *Le Guide de création des itinéraires permanents et temporaires de randonnée VTT* permet de connaître les règles, les responsabilités, et la technique pour l'aménagement de circuits balisés. Le balisage permet de canaliser les flux de pratiquants.
- › *La classification des itinéraires VTT et Gravel* pour sécuriser et faciliter la pratique.

AUPRÈS DES LICENCIÉS

- › *Les Chartes du pratiquant VTT et de l'éco-cyclotouriste* sont diffusées très régulièrement sur les événements et dans les clubs.

- › Des actions communes de sensibilisation sont menées avec nos partenaires, l'Office national des forêts (ONF) et la Fédération des parcs naturels régionaux de France (FPNR).
- › L'éducation des plus jeunes est une démarche indispensable, menée toute l'année dans les Écoles françaises de vélo et dans nos différents événements, notamment lors de la traditionnelle Semaine nationale et européenne des jeunes.

DES PARTENARIATS DE RÉFÉRENCE

- › Une convention avec l'ONF reconnaît la pratique du vélo dans les forêts domaniales et fixe certaines règles pour la protection des chemins et la sécurité

des usagers de la forêt. Elle permet la mise en place de balisage permanent, dans le cadre des règles fixées dans *Le Guide de création des itinéraires de randonnée VTT*.

- › Une convention avec la Fédération des parcs naturels régionaux permet de mener à bien des actions communes favorisant l'usage du vélo pour la découverte des territoires préservés des Parcs naturels régionaux.

UN CONTACT POUR VOUS AIDER

Baptiste Dupuis,

Chargé du développement VTT et Gravel
06 74 36 85 95 - b.dupuis@ffvelo.fr

P R O M O U V O I R

LA VALORISATION DES TERRITOIRES PAR LE TOURISME À VÉLO.

Le vélo facilite la découverte de nos régions. Sans chronomètre, cette pratique pour tous permet de se déplacer en toute liberté en milieu urbain ou rural. La Fédération française de cyclotourisme est un acteur majeur pour la valorisation des territoires favorisant et prônant l'usage du vélo pour randonner, ce qui contribue à des retombées économiques non négligeables pour les animateurs touristiques locaux.

NOS ACTIONS

AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS

› *Le label Territoire vélo*

C'est une collectivité territoriale qui offre aux adeptes de vélo, un accueil, des services et des équipements adaptés. Elle met également en place des animations et des manifestations autour du vélo.

› *Le label Base VTT de randonnée*

Dans le cadre du développement de la pratique du VTT, la Fédération épaula les structures touristiques et les collectivités avec les Bases VTT de randonnée.

Il s'agit d'un accompagnement technique, matériel et promotionnel important.

› *La promotion des territoires à vélo sur veloenfrance.fr*

La Fédération développe **un site gratuit du tourisme à vélo**, qui regroupe tous les circuits et les services de proximité (hébergement, réparateurs et loueurs de vélos, restauration, office de tourisme, etc.) mais aussi les lieux touristiques et culturels.

AUPRÈS DU GRAND PUBLIC

- › *www.veloenfrance.fr* : en accès libre, il permet à tous de préparer ses visites, balades et voyages à vélo.
- › Environ 4 500 randonnées organisées en France chaque année par les clubs ! C'est l'occasion de faire découvrir un territoire et d'y créer de l'animation. Pour ce faire, les clubs respectent une *Charte des organisations de cyclotourisme*, garantissant ainsi le respect des règles, des bons usages et du bon accueil.



DES CONTACTS POUR VOUS AIDER

Pierre-Antoine Morin,
Chargé de " veloenfrance.fr "

01 56 20 88 95

veloenfrance@ffvelo.fr

Baptiste Dupuis,
Chargé des labels :

" Territoire vélo " et " Bases VTT "

06 74 36 85 95 - b.dupuis@ffvelo.fr

ÉD U Q U E R



UNE ACTION ÉDUCATIVE POUR L'AUTONOMIE DES JEUNES

La pratique du vélo par les enfants est un enjeu d'avenir pour la mobilité. L'éducation au vélo fera des citoyens autonomes.

Notre objectif est donc de rendre l'enfant acteur de sa propre sécurité et de celle des autres :

- connaissances des règles de déplacement individuel et en groupe et du Code de la route,
- prise d'informations, adaptation aux situations rencontrées,
- habiletés motrices spécifiques pour la maîtrise du vélo,
- attitude citoyenne : respect des autres usagers et de la nature...
- autonomie dans la lecture de carte et savoir s'orienter sans assistance.

NOS ACTIONS

AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS

- Nos structures (clubs, comités départementaux et régionaux), peuvent **participer et aider à la mise en place de projets pédagogiques liés à l'activité du vélo.**

AUPRÈS DU JEUNE PUBLIC

- "*Savoir rouler à vélo*" : les clubs de la Fédération accompagnent les enfants de 6 à 11 ans pour leur apprendre l'autonomie à vélo sur la voie publique avant leur entrée au collège : une formation de 10 h répartie en 3 étapes :
 - **Savoir pédaler,**
 - **Savoir circuler,**
 - **Savoir rouler à vélo.**

- *Brevet d'éducation routière*, continuité du "*Savoir rouler à vélo*" ce brevet est destiné aux jeunes afin de les perfectionner à l'usage du vélo au quotidien.
- *Le Cyclotourisme à l'école* est un outil pédagogique indispensable pour permettre la mise en place d'actions envers le jeune public. Ce document, réalisé en partenariat avec l'USEP, comprend 24 séquences réparties sur deux niveaux de pratique. Les fiches annexes optimisent les différents thèmes abordés : matériel et technologie, sécurité, environnement, règles sociales, randonnée, etc.
- Les *Écoles françaises de vélo*, dans le cadre de nos clubs, permettent la formation à l'autonomie des jeunes, encadrés par des formateurs diplômés.

AUPRÈS DES CLUBS

- La Fédération a édité un guide de recommandations à l'attention de ses clubs pour la mise en place des activités périscolaires. Un kit pédagogique pour animer le "*Savoir rouler à vélo*" est également disponible.

UN CONTACT POUR VOUS AIDER

Nicolas Dubois,

Conseiller technique national
06 74 70 36 49 - n.dubois@ffvelo.fr

A C C O M P A G N E R

DES INTERLOCUTEURS DYNAMIQUES

La Fédération française de cyclotourisme bénéficie d'un réseau de compétences particulièrement bien structuré sur tout le territoire français. Nos 3 000 clubs, 95 comités départementaux et 13 comités régionaux, reconnus pour leur expertise de l'activité, peuvent vous accompagner dans toutes vos démarches de développement. Ils sont vos interlocuteurs privilégiés et sauront, avec leur connaissance du territoire à vélo, vous conseiller de la meilleure façon, pour le bien-être et la sécurité des habitants, pour la promotion de votre région.



DES OUTILS À VOTRE SERVICE

- › *La Charte cyclable.*
- › *Le Guide de création des itinéraires permanents et temporaires de randonnée VTT.*
- › *Le Guide d'aménagement des espaces de pilotage VTT.*
- › *Le règlement type des organisations de cyclotourisme en France* validé par nos ministères de tutelle.
- › Le livre *Le cyclotourisme à l'école.*
- › Des outils d'informations sur le cyclotourisme : la revue *Cyclotourisme* et le magazine web *cyclotourisme-mag.com*
- › *veloenfrance.fr* pour promouvoir vos itinéraires.



DES CONTACTS POUR VOUS AIDER

Bertrand Houillon,

Directeur communication

01 56 20 88 73 - b.houillon@ffvelo.fr

Isabelle Gautheron,

Directrice technique nationale

01 56 20 88 90 - i.gautheron@ffvelo.fr





FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

12, rue Louis Bertrand - CS80045
94207 Ivry-sur-Seine Cedex
Tél. : 01 56 20 88 88
info@ffvelo.fr - www.ffvelo.fr / www.veloenfrance.fr

